



HAL
open science

Militer en travaillant contre les violences conjugales

Elisa Herman

► **To cite this version:**

Elisa Herman. Militer en travaillant contre les violences conjugales. Cahiers du Genre, 2013, 55 (2), 10.3917/cdge.055.0065 . halshs-01674942

HAL Id: halshs-01674942

<https://shs.hal.science/halshs-01674942>

Submitted on 3 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MILITER EN TRAVAILLANT CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

Élisa Herman

L'Harmattan | *Cahiers du Genre*

2013/2 - n° 55
pages 65 à 87

ISSN 1298-6046

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2013-2-page-65.htm>

Pour citer cet article :

Herman Élis, « Militer en travaillant contre les violences conjugales »,
Cahiers du Genre, 2013/2 n° 55, p. 65-87. DOI : 10.3917/cdge.055.0065

Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

© L'Harmattan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Militer en travaillant contre les violences conjugales

Élisa Herman

Résumé

Au fil d'une ethnographie de la lutte contre les violences conjugales, l'auteure a rencontré des femmes professionnelles et militantes, féministes et travailleuses sociales, investies dans des carrières aux multiples facettes. Cet article propose tout d'abord de retracer l'essor d'un groupe professionnel issu d'espaces associatifs, processus intimement lié à la construction de politiques publiques. Il présente ensuite trois figures de travailleuses militantes, nées de cette professionnalisation caractérisée par la volonté de dépasser les clivages expert/profane, militant/professionnel.

ASSOCIATIONS FÉMINISTES — PROFESSIONNALISATION — TRAVAIL SOCIAL — MILITANTISME

La professionnalisation des associations, tendance générale développée en prolongement des services publics depuis les années 1970 (Hély 2009), concerne le milieu féministe ainsi que d'autres mouvements (écologistes notamment). L'idéologie féministe apporte des spécificités quant au type de professionnalisation à l'œuvre (l'insertion dans le travail social plutôt que la création d'une spécialité professionnelle) et quant à la subversion de frontières ordinaires : expert/profane, militant/professionnel.

Cette évolution ne constitue pas en soi une innovation au regard de l'histoire du mouvement féministe français : dès les années 1970, le Planning familial, par exemple, s'inscrit dans

cette situation de double tension entre mouvement militant et association de services, d'une part ; et entre défense d'un militantisme bénévole et rémunération des femmes engagées, d'autre part (Thébaud 2007). Néanmoins, son développement ces dernières années place certaines composantes de « l'espace de la cause des femmes »¹ dans une situation inédite : aujourd'hui, la quasi-totalité des activités qui constituent la vie courante des associations de lutte contre les violences sexistes repose sur du travail salarié. À travers l'analyse des carrières, nous verrons comment se construisent des parcours hybrides qui situent ces 'travailleuses militantes' au carrefour d'une double socialisation. Cette expérience peut les conduire à une critique de la définition de l'engagement au sens commun du terme, qui s'appuie sur une bipartition ordinaire des mondes professionnel et militant. Étudier le processus de professionnalisation permet donc de comprendre ensuite la présence de trois grandes figures de travailleuses militantes, reconstruites autour de caractéristiques communes, et parfois incarnées par des individus singulières.

Encadré 1. Ethnographie d'associations féministes (2006-2011)

Ma thèse porte sur les politiques de lutte contre les violences conjugales. Elle s'appuie sur l'ethnographie de cinq associations — trois situées dans les environs de Paris et deux dans le sud de la France — ainsi que sur des événements tels que les universités d'automne organisées par la Fédération nationale solidarité femmes (FNSF). Près de cent vingt entretiens ont été réalisés — sous forme de récits de vie ou de type semi-directif — auprès de vingt-huit salariées (chacune rencontrée trois fois), de femmes accueillies, de militantes féministes, de professionnel-le-s partenaires (police, justice, action sociale, santé, personnel politique...), et d'universitaires. D'autre part, un travail documentaire a été effectué sur les écrits collectés durant l'enquête ainsi que sur des archives des mouvements féministes et de structures étatiques. Enfin, l'enquête repose sur les observations directes consignées dans un journal de terrain — notamment durant une période de six mois en tant que salariée dans un service d'hébergement d'urgence.

¹ « L'espace de la cause des femmes » désigne « l'ensemble des collectifs — et leurs participantes — qui luttent au nom des femmes et pour les femmes, quels que soient les termes de la lutte et la sphère dans laquelle elle se déploie » (Bereni 2007, p. 23).

Parmi les cinq associations étudiées, deux ont fait l'objet d'une ethnographie approfondie². Situées en Île-de-France (pour des raisons pratiques de réalisation de l'enquête), elles ont une histoire proche mais présentent des différences dans leur fonctionnement (voir Encadré 2).

Les vingt-huit salariées sur lesquelles repose la typologie proposée travaillent pour ces deux associations. Elles sont qualifiées majoritairement dans le travail social : assistantes sociales, conseillères en économie sociale et familiale, éducatrices spécialisées (17), parfois psychologues mais recrutées comme chargées d'accueil (4), ainsi que juriste (1), assistantes de direction (3), sociologue (1), consultante (1) et comptable (1). La moitié d'entre elles vient d'un milieu populaire³ et l'autre moitié de classes moyennes ou supérieures⁴. Treize ont une formation initiale conduisant à leur métier, et quinze ont opéré une reconversion après avoir travaillé dans le secrétariat, la coiffure, le commerce ou la santé — autant de professions très féminisées. Les reconversions sont plutôt le fait de salariées d'origine populaire, alors que la formation initiale dans le travail social est plus fréquente chez les salariées venant d'autres milieux sociaux.

L'essor d'un groupe professionnel féministe

La politisation des violences conjugales et l'adoption de politiques publiques sur ce thème sont intervenues à partir de 1975, avec l'implication d'actrices de la sphère académique, du féminisme d'État et d'associations issues du mouvement des femmes⁵ (Herman 2012). Celles-ci accompagnent et hébergent des femmes victimes, inscrivant leur action dans le travail social, et militent pour la prévention de ces violences. Les structures étudiées comportent toujours plusieurs services : accompagnement de femmes non hébergées, hébergement d'urgence et de moyen

² Les données recueillies dans une troisième structure sont aussi mobilisées ici, de manière annexe.

³ Le milieu d'origine populaire signifie que les parents occupaient des emplois d'ouvriers, ou d'employés.

⁴ Un milieu de classes moyennes ou supérieures signifie que les parents occupaient des emplois de niveau intermédiaire ou de cadre.

⁵ Seul le volet associatif est analysé ici, voir la thèse (Herman 2012) pour des éléments sur les deux autres volets.

terme ⁶, sensibilisation et formation de professionnels, écoute téléphonique locale. À ce travail ‘de terrain’ s’ajoutent diverses interactions avec les institutions publiques concernées par les violences (police, justice, action sociale, santé) et les institutions politiques en charge de la mise en œuvre des plans triennaux ⁷ et du financement des actions. Dans le cas de la lutte contre les violences sexistes, les politiques publiques s’appuient fortement sur les associations dont la professionnalisation, amorcée à partir des années 1980, a consolidé leur place prédominante — depuis 2008, elles peuvent notamment jouer le rôle de ‘référénts départementaux’. La professionnalisation est le résultat d’un incessant bricolage visant à concilier et à ajuster compétences militantes et formations, expériences et savoirs ; certains assemblages se conforment à des normes professionnelles relativement formelles, quand d’autres se réfèrent à des registres plus militants, laissant ouvertes des marges de manœuvre.

Au plan national, le travail social (qui concernait 600 000 personnes en 2002) reste un secteur très féminisé (Bessin 2005 ; Beynier *et al.* 2005 ; Bouquet 2007). Sur dix travailleurs sociaux, neuf sont des femmes : les assistantes sociales et les conseillères en économie sociale et familiale sont des métiers traditionnellement féminins. Avec les associations féministes, un monde presque uniquement féminin se constitue pour prendre en charge des femmes victimes de violences, dans une optique avant tout militante. Les normes de genre ont donc modelé les trajectoires professionnelles des salariées concernées, selon les formations familiales et scolaires, et elles font souvent l’objet d’une réflexion critique : contester les normes sexuées est un préalable nécessaire à l’entrée dans une association féministe.

Par-delà le milieu féministe, la posture de travailleuse militante est cohérente avec l’histoire du travail social lié à la philanthropie, aux œuvres religieuses et au militantisme (Ion, Ravon 2002 ; Chauvière 2004). La dynamique de professionnalisation s’inscrit dans une institutionnalisation, définie comme

⁶ La forme CHRS (Centre d’hébergement et de réinsertion sociale) est le plus souvent adoptée, avec parfois celle de ‘maison relais’.

⁷ Plans interministériels comportant des mesures sur trois ans, initiés à partir de 2005.

un « processus qu'on ne saurait réduire à la codification de dispositifs et de règles, à la production de textes législatifs ou réglementaires [...] » (Lagroye et al. 2006, p. 537).

Cette professionnalisation est un pan de la construction des politiques publiques, et s'est développée différemment selon les associations. Alors que la mobilisation contre les violences conjugales constitue le point de départ de l'association Aider les femmes⁸, créée avec cet objectif unique, l'association Après résulte d'un parcours militant centré sur les luttes féministes (droit à l'avortement, à la contraception, accès à l'emploi, garde collective des enfants) et ne s'est tournée que plus tardivement vers la création d'un accompagnement, puis d'un hébergement pour des femmes victimes de violences, confié d'emblée au travail social.

Pour Aider les femmes, au contraire, l'inscription dans les pratiques du travail social fut plus tardive. Comme l'indique Marie, cheffe de service⁹, de nombreux conflits ont divisé les fondatrices : toutes ont quitté la structure. Recrutée pour rendre l'association plus professionnelle, elle juge que professionnalisation et militantisme ne sont pas antinomiques, bien qu'elle continue de les distinguer. Certains traits militants lui paraissent négatifs, notamment la tendance à l'informalité et la place des subjectivités qui ne permettent pas de définir les procédures de travail. À l'inverse, elle intègre dans ses schémas d'action d'autres dispositions militantes féministes, très proches des motivations humanistes du travail social, telles que la révolte face à l'injustice ou la rhétorique pour une égalité juridique. Cette professionnalisation s'organise dès lors à partir de plusieurs propositions : séparation entre émotions et travail, rupture avec l'idée de sororité, distance professionnelle acquise par une formation, respect de la hiérarchie et adoption d'une méthode.

Ces associations ont pourtant en commun plusieurs étapes de leur histoire. Tout d'abord l'affiliation féministe est revendiquée.

⁸ Les noms des lieux, personnes et structures sont fictifs.

⁹ Assistante sociale, 40 ans, reprise d'étude pour diriger une structure sociale. Issue d'un milieu favorisé, elle a milité pour le logement et s'est tournée plus tard vers la cause des femmes, découvrant le féminisme à Aider les femmes. Entretien en 2007.

Ensuite, vient l'interprétation politique du phénomène, qui sort la violence conjugale du privé ; puis s'impose le traitement normatif qui découle de cette politisation (« *un soutien spécifique* ») indiquant que de nouveaux outils sont nécessaires.

La comparaison entre ces deux structures a permis d'observer en miroir deux trajectoires de collectifs d'engagement (Nicourd 2009) qui renvoient aux histoires respectives de ces associations, et plus généralement à celle du mouvement féministe.

Encadré 2. Deux trajectoires de collectifs d'engagement

| Association Aider les femmes (1985) | Association Après (1992) |
|---|---|
| Milieu urbain, quartier populaire | Milieu urbain, quartier populaire très défavorisé |
| Création par un collectif de militantes, mobilisées autour de cette cause spécifique : les violences conjugales Engagement fort dans la FNSF | Création par un collectif de militantes, mobilisées sur diverses causes à partir d'un groupe MLAC ¹⁰ Engagement fort dans la FNSF |
| Moins de dix salariées / Conseil d'administration d'environ dix personnes | Plus de quinze salariées / Conseil d'administration d'environ dix personnes / deux à trois bénévoles |
| Hébergement d'urgence et de moyen terme, accueil et suivi individuel, formations | Hébergement d'urgence et de moyen terme, accueil et suivi individuel, formations |
| Militantisme fort à la création | Dissociation forte entre militantisme et professionnalisation à la création |
| Transition vers le travail social vécue douloureusement | Travail social dès la création : pas de transition nécessaire |
| Professionnalisation complète et dimension militante invisibilisée | Volonté du Conseil d'administration et de la directrice d'un engagement militant plus fort des salariées |

Dans le contexte de ces associations féministes, on assiste à une professionnalisation bien davantage qu'à une simple salarisation. À Aider les femmes, les bénévoles ne deviennent pas salariées pour continuer la même activité, car le processus

¹⁰ Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception.

d'institutionnalisation s'appuie sur une professionnalisation, dans l'esprit d'Everett C. Hughes (1996). Ce travail social des associations féministes se lit comme la mise en pratique d'une utopie, où les valeurs défendues sont plus ou moins traduites dans l'exercice de l'activité. Toutefois, un dilemme se pose aux féministes quant à la relation d'expertise, puisque la position de spécialiste et le clivage expert/profane furent profondément décriés et remis en cause par le mouvement des années 1970.

Les contextes de professionnalisation sont variés et certaines associations ont connu une salarisation et une professionnalisation précoces, suivies d'une certaine incompréhension mutuelle entre salariées et militantes quant au type d'engagement à mettre en œuvre : à SOS Femmes¹¹ un conflit autour du droit du travail a éclaté à la fin des années 1970 à propos du temps de travail et de la rémunération. Les salariées se sont mises en grève pour demander la fixation de règles légales du temps de travail, et que ne soit pas exigée une présence bénévole, notamment la nuit. Ces salariées insistaient également sur la non-reconnaissance de la part même des militantes de leur action féministe¹². Auparavant, très peu de positions professionnelles permettaient de vivre *de et pour* la cause des femmes, offrant une rétribution de l'engagement et un moyen de conciliation des temps sociaux (militant et professionnel). Ce salariat reconfigure certaines tâches et confère une autonomie financière aux femmes employées. Exercer professionnellement son féminisme transforme en profondeur les deux sphères dans lesquelles les travailleuses militantes sont simultanément insérées : le mouvement féministe et le travail social.

La subversion des clivages profane/expert et militant/professionnel se situe d'abord dans la construction d'un 'travail social féministe'¹³, puis dans les modes d'entrées au

¹¹ Créée parmi les premières structures en France, à la fin des années 1970, étudiée par entretiens et analyse d'archives, et non à l'aide d'une ethnographie comme les deux structures étudiées à titre principal.

¹² Cf. archives de la bibliothèque Marguerite Durand.

¹³ Voir la thèse (Herman 2012) pour des précisions sur ce premier aspect. Tout l'enjeu du travail des associations est de s'appuyer sur une base commune au travail social pour pouvoir être admise en tant que structure, mais dans le même temps il s'agit de construire une spécificité d'action qui distingue leur

sein de ce groupe professionnel en devenir ¹⁴, qui renvoie aux trois figures explorées ci-après. Malgré la diversité des métiers du travail social, on constate un socle quasi identique de formation, mais l'élément donnant singularité et cohérence professionnelles reste la formation à l'entrée dans ces associations. Adossée à des cours de rattrapage et à une homogénéisation des savoirs sur une question peu abordée en formation initiale, elle est aussi un lieu de transmission de l'éthos du travail social féministe. Les salariées forment alors un ensemble professionnel distinct, défini par une expertise spécifique ¹⁵ en tant que spécialistes de l'aide aux victimes de violences conjugales.

Trois figures de travailleuses militantes

Penser l'engagement professionnel dans un espace associatif demande de recourir tant aux outils de la sociologie du travail qu'à ceux de la sociologie du militantisme, comme le font Maud Simonet (2006) ou Matthieu Hély (2008). Le monde associatif est un univers de travail, régi par des contrats de travail, des conventions collectives, et des normes professionnelles, qui comprend actuellement près de 1 500 000 salarié.e.s, c'est-à-dire autant que la fonction publique territoriale. Ce secteur agit en effet dans le prolongement du secteur public (venant le suppléer dans les domaines de l'éducation, des loisirs, de l'environnement, de l'accès aux droits ou du social), tout en étant soumis aux normes de management issues du secteur privé et devenues prédominantes dans toutes les sphères de travail, à différents degrés. Car la notion 'd'utilité sociale' est centrale :

pratique de celle d'un travail social classique, en partie dénigré. Pour ce faire, sont déployées différentes dynamiques de socialisation professionnelle à l'intérieur des structures. En outre, des « actions de sensibilisation ou de formation » sont menées régulièrement à l'adresse du grand public (jeunesse surtout) et vers d'autres professionnels (police, justice, santé, action sociale principalement).

¹⁴ Voir la définition du groupe professionnel selon Didier Demazière et Charles Gadéa (2009, p. 436).

¹⁵ Le clivage profane/expert est dépassé dans la mesure où les professionnelles considèrent que les femmes victimes ont un savoir 'expert' de leur situation, et ne sont pas dépendantes de l'action sociale.

Pour qualifier les activités associatives régies par la loi de 1901. [...] L'invention de la catégorie 'd'utilité sociale' accompagne ainsi un processus de 'désétatisation' progressive de l'intérêt général qui intervient dès les années 1970. [...] Cette rupture dans les représentations de la société française du rôle de l'État résulte pour une large part des catégories et des pratiques du management public, dont la diffusion a fortement contribué à affaiblir la croyance dans la doctrine du service public (Hély 2010, p. 207).

Cette notion a été appropriée par le mouvement féministe dans le but de légitimer son action associative, comme en témoigne la promotion du thème des violences conjugales comme « *grande cause nationale* » en 2010.

Concernant la structure de l'emploi, les associations pourvoient des salaires plus faibles et des temps partiels plus fréquents que les autres secteurs (Hély 2008). Les femmes interviewées ont fait ce choix « *pour travailler à temps partiel, et ne pas être en libéral* »¹⁶ ; « *pour bénéficier d'une plus grande liberté (notamment quant à ses choix politiques) que dans le cadre d'une collectivité territoriale* »¹⁷. Décider de travailler en milieu associatif tient de la recherche d'équilibre d'ordre moral entre le 'sacrifice' sur le plan du revenu, et la liberté, voire la fierté de mettre en pratique ses convictions.

Encadré 3. Vie quotidienne d'une association féministe

Les locaux exigus d'Après sont situés dans un ensemble de logements sociaux difficiles à trouver pour les nouvelles venues : l'adresse demeure confidentielle. Dans un premier bureau, la directrice et son adjointe travaillent devant des ordinateurs, préparant les dossiers de subventions, les évaluations, les rapports d'activités, les documents de comptabilité... mais aussi les projets de *lobbying*, de conférences publiques, d'événements pour la journée du 8 mars. À côté, un autre bureau, souvent encombré, où se trouvent des téléphones et un ordinateur : les salariées s'y relaient pour tenir la permanence téléphonique partagée avec d'autres associations du département, ainsi que la ligne de l'association pour prendre les demandes d'information et de rendez-vous. Un couloir, égayé de

¹⁶ Psychologue à Après, reconversion après une carrière paramédicale.

¹⁷ Assistante sociale à Après, reconversion après une carrière commerciale.

représentations d'enfants d'Afrique ou d'Asie, mène à la salle d'attente, qui devient chaque jeudi matin salle de réunion collective, et les après-midi un lieu de discussion ouvert (l'accueil collectif) pour des femmes victimes hébergées ou non dans l'association. Cette salle est tapissée d'affiches des diverses campagnes de prévention, et dispose, pour les enfants accompagnant les mères, d'un espace de jeu. Au bout du couloir, deux petits bureaux encadrent une petite pièce faisant office de coin-café. Ces bureaux sont les espaces de travail principaux des assistantes sociales, éducatrices spécialisées, psychologues ou juristes qui composent l'équipe, soit une dizaine de personnes. La vie professionnelle dans l'association est presque exclusivement féminine : des femmes professionnelles accueillent des femmes victimes. Ces espaces sont pensés pour accueillir les femmes suivies. Si on y trouve un bureau contre un mur pour écrire à la main, ou téléphoner, l'essentiel de l'échange se passe ailleurs : des canapés et des fauteuils permettent un face à face. Sur une table basse, une boîte de mouchoirs, les pleurs étant moins retenus qu'ailleurs dans ce lieu dédié aux confidences. Un bloc-notes sur les genoux, la 'chargée d'accueil' (comme la nomme la fiche de poste) écoute le récit des violences, des difficultés, des hésitations, des interprétations. Elle prend quelques notes, donne des informations sur les droits, en évitant les conseils généraux et hâtifs qui risqueraient d'amenuiser l'autonomie des femmes. Elle propose un nouveau rendez-vous puis salue la femme suivie en lui serrant la main, parfois la raccompagne jusqu'à la porte. Après l'avoir refermée, elle dit un mot aux collègues concernant la teneur de l'entretien, de sa charge émotionnelle, des nouveaux éléments du dossier. Les histoires amoureuses violentes que ces femmes apportent à l'association font ensuite la trame des conversations de la journée : comprendre pourquoi tel homme agit ainsi, définir la stratégie possible pour cette femme, anticiper ce qu'on croit avoir compris de ses sentiments, de ses ambivalences et de ses peurs. Les salariées ont généralement un rendez-vous par heure, et sont souvent en retard sur leur planning. Les heures s'allongent en salle d'attente, elles déjeunent sur le pouce, et ne quittent pas les locaux de la journée — sauf lorsqu'elles vont visiter des femmes hébergées dans les appartements qui ne sont pas attenants aux locaux de l'association. Si elles n'ont pas toujours le sentiment d'avoir une activité féministe en soi, la confrontation avec les opinions affichées sur les violences conjugales à l'extérieur de l'association les place rapidement dans une situation de distance et d'expertise. Elles se rendent compte que l'action et la pensée de l'association sur les violences renvoient à une démarche

qui n'est pas celle de l'ensemble des professionnels (police, justice, travail social...), et que leur posture relève de leur conviction.

Les carrières des salariées sont donc abordées, au double sens de militant et professionnel, à l'aide de certains éléments de l'analyse processuelle des engagements individuels défendue par Olivier Fillieule (2001). Afin de comprendre les « *raisons d'agir et [le] vocabulaire des motifs* » (*ibid.*), notons le rejet par les salariées du mot féministe, auquel une pluralité de vocables plus neutres et larges sont préférés. Cherchant à légitimer leur pratique, elles ont recours à des termes issus d'un lexique professionnel : préférant « l'égalité hommes/femmes » à « féminisme », et « l'accompagnement des femmes victimes » à « la lutte contre ». Séparer identité et activité caractérise celles qui souhaitent servir la cause des femmes sans se sentir féministe à titre individuel ¹⁸.

J'ai mis au jour trois figures à l'issue d'une analyse retenant plusieurs critères : le lien fait par les salariées entre travail et féminisme, les rapports sociaux de classe, de genre et de génération, la trajectoire professionnelle et la carrière militante ¹⁹. Cela permet de caractériser les parcours des vingt-neuf salariées ²⁰

¹⁸ Cette perception évolue parfois avec les années : celles qui ont fait de l'engagement une profession ont pu auparavant se sentir éloignées du féminisme.

¹⁹ En premier lieu, les femmes interviewées ont été distinguées selon la définition qu'elles donnaient de leur rapport au travail, au militantisme, au féminisme. Ensuite, les propriétés sociales en termes de genre (par les expériences qu'il génère), de classe et de génération ont été prises en compte. Ces dimensions (genre, classe, génération) jouent dans les carrières un rôle objectivable sans que les résultats ne soient généralisables, puisque l'enquête ethnographique n'a pas de prétention statistique. Toutefois, ces rapports sociaux contribuent à rendre plus ou moins actualisables différents aspects des carrières. Enfin, plusieurs caractéristiques permettent de comprendre ce qui leur donne du sens : l'âge d'entrée dans le milieu associatif, l'entrée dans la profession par reconversion ou formation initiale, la participation à d'autres expériences militantes en contexte associatif, partisan, humanitaire ou syndical.

²⁰ La plupart travaillent dans deux structures différentes, et deux sont des fondatrices d'autres structures. Je n'ai pas inclus les militantes bénévoles des conseils d'administration, ni celles ayant fondé une structure sans s'y investir professionnellement. À ces vingt-huit personnes s'ajoute une chargée de mission et consultante extérieure, rencontrée au sein d'Après. D'où un total de vingt-neuf au lieu des vingt-huit de l'encadré 2, qui ne tient compte que des salariées.

rencontrées dans les structures étudiées, et de les relier aux discours sur l'identité professionnelle²¹. Les jeunes professionnelles non féministes, l'engagement fait profession, et les fondatrices devenues salariées se distinguent les unes des autres. Ces trois carrières militantes/professionnelles sont des modalités différentes qui existent à l'intérieur d'un cadre commun d'exercice : l'association, qui prescrit la pratique d'un travail social pensé comme féministe. Cette pratique rassemble donc les professionnelles, au-delà des différences existant dans la manière de se penser comme salariée, militante ou travailleuse engagée, de se dire féministe, ou « travailleuse sociale dans une association féministe ». Pour la FNSF, la revendication d'un travail social féministe implique de considérer que les professionnelles sont féministes.

La conscience des normes de genre est un paramètre central de l'engagement : à l'exception d'une personne (l'homme comptable), toutes les femmes interviewées mentionnent ces expériences dans la socialisation (familiale, scolaire ou professionnelle) de prise de conscience, voire de contestation des normes de genre. Toutes considèrent que l'objectif de leur travail (en tant que salariée d'une structure aidant des victimes de violences) est de réduire les injustices liées au genre. L'âge semble à première vue les distinguer, mais c'est l'entrée dans le métier par une reconversion professionnelle ou une formation initiale qui est plus pertinente pour penser les logiques de ces carrières d'engagement. Le projet de reconversion est mûri comme un projet d'engagement, soit dans le travail social²² en général, soit spécifiquement orienté vers les femmes.

De jeunes professionnelles 'non féministes'

Ce premier groupe de salariées est majoritaire (quinze sur vingt-neuf). Ce sont des professionnelles du travail social ou des psychologues, entrées tôt en association, souvent dès le premier poste après le diplôme, acquis en formation initiale (dix d'entre elles). Situées au premier 'échelon' puisqu'elles sont chargées

²¹ Pour mieux appréhender et restituer leurs parcours, trois entretiens approfondis ont été réalisés avec chacune.

²² Le terme de travail social est ici employé très largement, puisque de nombreuses femmes interviewées sont psychologues, et qu'une autre est juriste.

d'accueil plutôt que cadre ou directrice, elles sont plus souvent issues des classes moyennes (neuf d'entre elles), ou de milieu populaire avec une ascension sociale liée au capital scolaire. Cette génération est entrée après 1995, sans socialisation militante le plus souvent, ni nouvel engagement ensuite. C'est par leur socialisation professionnelle dans l'association qu'elles vont aborder la question des violences conjugales : elles ont rarement lu d'ouvrages spécifiques auparavant, ni été formées par leur cursus initial.

Elles disent fréquemment ne pas 'être' féministe mais *exercer* pourtant leur profession dans un cadre féministe. Elles dissocient donc leur identité et leur activité, n'acceptant pas d'être réduites personnellement à leurs pratiques professionnelles. Elles ont choisi ou accepté de travailler dans une structure dont l'orientation est féministe, mais pensent leur participation de manière désincarnée : elles n'entendent pas endosser l'étiquette de 'militante féministe', stigmatisante à leurs yeux²³. Ce refus se justifie souvent par leur insistance à séparer ce qui relève du domaine professionnel et rémunéré, de ce qui a trait à la sphère militante, bénévole et gratuite. Ainsi, elles soulignent ne pas accepter d'être présentes en dehors des heures légales et rémunérées, ne pas souhaiter assister chaque année aux universités d'automne de la FNSF²⁴, ne pas aller manifester. Toutes tâches qui, pour elles, appartiennent strictement au répertoire d'action militante, donc au féminisme comme mobilisation collective, et ne relèvent pas de la professionnalité qu'elles souhaitent incarner.

Par exemple, Céline, 30 ans, issue d'un milieu intermédiaire, est éducatrice spécialisée de par sa formation initiale. Séparée de son compagnon, elle élève sa fille de 6 ans. Elle arrive à Aider les femmes après une expérience de cinq années dans une autre structure de la FNSF, également en région parisienne. À l'obtention de son diplôme, elle a d'abord eu envie de travailler

²³ Elles parlent souvent de leur gêne à endosser ce qualificatif auprès de leur entourage personnel, peu familier de cet espace militant.

²⁴ Rassemblement annuel de trois journées pour les militantes et salariées des associations adhérentes, moment festif et de réflexion sur la pratique (conférences et ateliers).

auprès de jeunes : en internat, période qu'elle situe comme un temps d'apprentissage important de la posture professionnelle. Elle trouve ensuite un poste dans une grande structure, qu'elle quitte après de fortes tensions dans l'équipe, notamment sur la place du militantisme qui, pour certaines, 'envahissait' les relations et hiérarchisait les salariées. Elle décrit cette première expérience :

*Je savais qu'il y avait un travail à faire au niveau mère-enfant, donc de prise en charge familiale. Mais je ne savais pas qu'il y avait tout ce travail de réflexion sur la place de la femme dans la société, l'évolution qui se joue de nos jours, toute cette partie-là. Quand j'y suis allée, on m'a expliqué qu'il n'était pas nécessaire d'être une militante féministe. Moi, je me considérais comme travailleuse sociale, je venais là en tant que telle et parce que le profil de travail me plaisait*²⁵.

Cette professionnalité revendiquée lors du recrutement se maintient tout au long de sa carrière. Céline se distingue de celles qui exercent professionnellement par conviction politique, et elle le ressent justement plus fortement dans les activités frontières telles que les actions de sensibilisation.

*C'est quand même très difficile de bosser dans ce genre d'association, parce que moi je suis toujours restée dans ma position d'éducatrice spécialisée, et non pas d'une femme féministe qui vient défendre des femmes par le biais de son travail*²⁶.

Elle est ensuite recrutée à Aider les femmes où cette dissociation de la profession et de l'engagement est davantage consensuelle. Elle participe peu aux activités éloignées du travail social (conférences, *lobbying*...), ou aux instances collectives de la FNSF (commissions...), et conserve cette professionnalité au service de l'action féministe.

L'engagement fait profession

Ce second style de carrière articule une volonté d'engagement personnel avec le projet professionnel. Venant d'horizons professionnels variés, ces salariées ont fait le choix précoce d'agir par leurs métiers sur des questions politiques, dans un

²⁵ Entretien avec Céline en 2007.

²⁶ *Idem*.

élan à la fois réfléchi et modelé par leurs émotions. Cette charge émotionnelle²⁷, en partie à l'origine de leur implication militante, renvoie à la vocation présente dans cet 'engagement fait profession', vocation à l'altruisme et à l'activisme. Je m'appuie ici sur Joël Laillier (2011) qui aborde, pour sa part, le rôle de la socialisation familiale primaire dans la construction de la vocation des enfants admis à l'école de danse de l'Opéra de Paris. Dans cet espace fermé du marché du travail se forment des danseurs et danseuses dont l'engagement sacrificiel, corps et âme, est sans cesse mis à l'épreuve, et où la 'vocation' est une explication et un ressort de cet engagement. Le don de soi s'exprime de manière moins flagrante et moins corporelle dans les activités féministes, mais ce registre de la vocation éclaire cette figure de salariées.

Moins nombreuses à incarner cette figure (douze sur vingt-neuf), elles sont plus souvent issues des classes populaires (sept d'entre elles), en reconversion professionnelle (dix d'entre elles), aux postes de cadres et de direction. Elles se disent 'féministes' de façon plus affirmée et sont arrivées après 1995. Trop jeunes pour avoir participé au mouvement des femmes de la seconde vague (nées dans les années 1960 et 1970), elles ont toutefois pris part à d'autres activités militantes : partis politiques, missions humanitaires ou bénévolat. Elles ont choisi cet emploi pour agir auprès de femmes, conscientes d'entrer dans une association féministe, qu'il s'agisse de leur premier engagement féministe ou de la poursuite d'un militantisme déjà éprouvé. Elles ont souvent eu un 'déclat' lors d'expériences professionnelles ou familiales qui leur ont fait découvrir les violences subies par des femmes, et ont donc choisi cet engagement féministe contre les violences en toute connaissance de cause, comme dans le cas présenté ci-après.

Anne, 30 ans, a grandi dans un milieu favorisé en province. En couple, sans enfants, elle est devenue psychologue au terme d'une reconversion. Elle deviendra, au cours de l'enquête, cheffe de service à mi-temps pour les hébergements à Après. Elle

²⁷ Sur l'importance des émotions comme moyen d'activer des dispositions au militantisme, et sur leur rôle dans la sensibilisation et le répertoire d'action militant, voir Christophe Traïni (2009).

retrace son parcours professionnel à partir de la sortie précoce de ses études pour s'orienter vers le métier de coiffeuse, ce choix impliquant alors un certain déclassement.

Elle s'inscrit dans une tradition familiale de reconversion et d'études longues, qui constitue une norme de carrière avec laquelle elle s'est familiarisée depuis l'enfance, à l'image des parcours de ses parents : employé devenu directeur financier, et institutrice devenue psychologue. Le métier de psychologue a acquis un prestige particulier lors d'un long séjour aux États-Unis. Bénéficiant sans doute des ressources matérielles de sa famille et du capital culturel acquis familialement plus que scolairement, sa carrière tant professionnelle que militante se construit rétrospectivement en mettant en exergue ce détour.

*En Virginie j'étais dans un salon en galerie marchande et des fois je travaillais très, très tard le soir parce que je recevais ces femmes issues du Moyen-Orient qui ne pouvaient pas se dévoiler la journée aux heures ouvrables, parce qu'il y avait des hommes*²⁸.

Elle développe alors sa pratique professionnelle en constituant comme public spécifique ces femmes, en quête d'une intimité imposée religieusement et maritalement. Touchée et intriguée par ce public, elle tisse avec ces femmes des liens qui vont au-delà d'un exercice professionnel strict, puisque le discours sur soi et la mise en scène de l'intime prend le premier plan. Anne s'intéresse alors à ces femmes par deux biais, au départ complémentaires puis divergents : l'islam et la condition des femmes « dans ces pays-là » puis « dans les pays occidentaux ». Et plutôt qu'une quête de spiritualité, c'est l'envie de s'engager et de le faire professionnellement qui émerge à ce moment. Elle hésite alors entre le droit et la psychologie, pour agir face au bouleversement qui la révolte, et choisit la psychologie en ayant clairement déterminé un projet, en phase avec un sentiment d'engagement qu'elle a défini plus haut comme féministe, tout en l'élargissant à la défense des droits humains.

Ce n'est pas par hasard si j'ai atterri là au final, pas du tout. Parce que c'est quand même né de ce que j'ai pu entendre, de ce que les femmes disaient... Et ça c'était vraiment bouleversant

²⁸ Entretien avec Anne, 2007.

mais pas... pas bouleversant au niveau émouvant, c'était bouleversant révoltant...²⁹.

Son militantisme s'exprime par sa participation aux actions de sensibilisation depuis plusieurs années, et à la création d'un 'accueil collectif', qui réunit ensemble des femmes hébergées ou non, venant librement parler de leur parcours, deux après-midi par semaine. Cette formule rompt avec une pratique individualisée du travail social et se rapproche davantage des groupes de femmes des années 1970.

[J'y suis allée] pour observer, pour voir un peu comment elles s'y prenaient, comment ça pouvait s'organiser. C'est vrai que c'est très bien [...] parce que les femmes qu'on reçoit ont quand même une problématique commune, donc peuvent être réunies ensemble, et elles sont à des moments différents de leur vie [...]. Mais cette espèce de soumission face au professionnel tout-puissant qui va tout faire, qui va l'aider, qui va la sortir de cette situation-là, il n'y a pas cette dimension-là dans l'accueil collectif. Ça rend les femmes beaucoup plus actives.

Ici, le choix de mettre sa carrière au service de la cause des femmes est lié à la reconversion, donc à une socialisation secondaire. Parfois, la conscience des normes de genre s'est tissée dans la socialisation familiale (voire conjugale). Pour celles qui ont fait de leur engagement une profession, un cran supplémentaire est franchi dans l'adoption de l'identité féministe et dans l'activation des dispositions militantes.

Des fondatrices devenues salariées

Dernière figure de salariée rencontrée dans cette enquête, les fondatrices, moins nombreuses, car elles sont rares à s'être engagées professionnellement dans cette cause³⁰, qu'elles ont plutôt investie de manière militante. Elles présentent certains traits certes communs avec le profil précédent, mais sont porteuses d'une radicalité et d'un projet militant centré sur le féminisme. Elles revendiquent leur appartenance au féminisme : d'abord

²⁹ *Idem.*

³⁰ Parmi les six fondatrices interviewées, seules deux ont fait carrière en association. Celle qui est présentée ici a travaillé dans une structure située dans le sud de la France qui n'a pas fait l'objet d'une observation directe. L'autre personne a travaillé à Aider les femmes.

militantes, puis professionnelles de la cause des femmes. Nées dans l'après-guerre, appartenant aux générations qui ont fondé des structures entre 1975 et 1995, sans être trop âgées pour pouvoir y travailler. Parmi celles qui ont fait carrière, certaines dimensions sont observables bien que ces parcours soient rares, donc peu représentatifs. Leurs compétences professionnelles acquises précédemment pouvaient être mises au service de cette cause, ou bien l'expérience militante pouvait être capitalisée pour une reconversion. Elles étaient également plus jeunes que les autres fondatrices qui, au début des années 1980, pouvaient avoir derrière elles une longue carrière militante.

Le parcours de Nelly est à cet égard emblématique. Éducatrice spécialisée dans une grande ville du sud de la France, elle participe localement et activement au mouvement des femmes. Elle forme avec sa sœur et des amies un groupe féministe qui s'investit dans plusieurs causes : le MLAC, les groupes de conscience, puis la lutte contre les violences envers les femmes. Elles décident alors collectivement de trouver un moyen pour concilier deux aspirations : travailler différemment et soutenir les initiatives féministes.

En fait, finalement nous, on a été toujours militantes et professionnelles. Dès qu'on s'est créé on a voulu [l'être] [...]. La majorité était qualifiée dans le travail social [...]. Donc d'emblée on a revendiqué qu'on était qualifiées dans le travail social. Et même on s'est donné le statut de cadre ! Donc on a dit qu'on était très qualifiées quoi ! Donc nous on a toujours revendiqué les deux. Et par contre là où on avait l'impression d'inventer et de faire quelque chose d'un peu différent, c'est qu'on faisait de la cogestion, on avait toutes les mêmes salaires, on avait décidé qu'il n'y aurait pas de hiérarchie [...]. On n'était pas dans le travail social classique, puisque nous, on avait envie de quitter nos structures, pour justement inventer un autre travail social [...]. Et on voulait une convention collective, et on voulait avoir des salaires corrects³¹.

Nelly poursuit donc cette carrière, mais diversifie dans le même temps ses compétences professionnelles. Dans l'université de sa

³¹ Ce cas pousse à son paroxysme une professionnalisation qui tente de sauvegarder un idéal féministe : une égalité complète, un refus de l'expertise, une division du travail la plus réduite possible.

ville se crée un pôle féministe de recherche qui entretient des liens étroits avec le monde associatif : elle prend part à certains enseignements, écrit des articles, forme des travailleurs sociaux. Elle s'investit également dans des projets culturels (lieux de débats, ateliers d'écriture) et des réalisations documentaires. Elle souligne le côté exaltant qu'il y a eu à « *monter une structure* », qui aurait pu travailler sur d'autres questions que les violences conjugales, « *créer quelque chose entre femmes, faire advenir quelque chose d'alternatif* ». Elle côtoie également d'autres groupes militants et politiques, en particulier une formation politique locale non partisane, associative, de gauche, se revendiquant du féminisme et de l'écologie, qui obtient des sièges dans la municipalité. Son militantisme ne se limite donc pas à l'association féministe qu'elle a contribué à créer mais se déploie à travers sa professionnalité. Dans ce cas rare, on constate que l'implication de fondatrices a orienté les conditions de mise en œuvre du travail auprès des femmes. De surcroît, l'organisation en groupe professionnel a été réellement transfigurée puisque les dimensions fondamentales de hiérarchie, de division du travail et de nivellement des salaires ont été évacuées.

* *

*

Pascal Dauvin et Johanna Siméant (2002) montrent, par des idéaux-types de carrières militantes, la complexité « *de lier certaines formes d'engagement à l'origine sociale des militants* », sans masquer la diversité des modes d'entrée, ni verser dans un schéma mécaniste. Cela dit, ici, pour comprendre les différentes articulations entre professionnalité et militantisme, force est de constater que les propriétés sociales sont des données significatives mettant en évidence une régularité dans les enchaînements de statuts, d'occupations et de mondes professionnels différents. La distribution des profils présentés ne dépend pas de l'association employeuse, mais des parcours individuels entre profession et militantisme. Le parcours d'ascension sociale et le choix du travail social comme une vocation altruiste 'pour aider les autres' sont le socle commun de ces carrières. La dynamique d'entrée dans le métier, par reconversion ou formation initiale, semble le facteur différenciant le plus nettement les trajectoires :

par exemple, si Marie *est choisie pour et se destine* à institutionnaliser le militantisme à Aider les femmes, c'est notamment en raison de son ancrage de longue date dans le métier d'assistante sociale.

Ces éléments empiriques amènent à repenser les définitions classiques du militantisme où l'engagement est parfois présenté comme désintéressé ou, au contraire, de nécessité économique, afin de comprendre les dynamiques de professionnalisation et de maintien de l'engagement. Si cette articulation est à l'image des recherches portant sur l'humanitaire (Dauvin, Siméant 2002 ; Lefèvre 2008), elle est rarement étudiée en tant que telle dans le monde associatif. Les parcours de ces travailleuses militantes montrent que leur socialisation peut être double ou non (Charles 2005), et que la prise de conscience des normes de genre les réunit. Le genre comme rapport social contribue donc à orienter ces parcours par les socialisations scolaires, familiales et professionnelles qui donnent lieu à une expérience d'injustice, fondatrice de l'engagement. En effet, si certaines n'ont pas de socialisation militante, voire acquièrent une socialisation professionnelle aux métiers du social par reconversion, le filtre qui permet de rentrer dans cet espace est la sensibilité à la cause des femmes, qui joue comme mode de sélection à l'embauche. Cette conscience de genre et de son pouvoir normatif est un préalable qui permet une socialisation nouvelle³² à l'intérieur des structures. Le recrutement agit comme une évaluation testant les prédispositions à devenir féministe, prédispositions qui trouvent leurs sources dans les socialisations antérieures : familiales, professionnelles, voire conjugales.

La classe et la génération entrent aussi en jeu. Les jeunes filles de milieu favorisé, pour des raisons tenant au genre et à la classe, ont accès aux professions du travail social et, à la suite de ce parcours, certaines vont entrer dans ces associations. Les jeunes filles de milieu défavorisé peuvent, au contraire, faire le

³² Les modalités de transformation des perceptions sont diverses : les réunions hebdomadaires qui donnent une 'bonne' interprétation d'une situation, les échanges au quotidien particulièrement au moment des pauses, les universités d'automne de la FNSF et la formation en interne réalisée après l'embauche. Ces éléments tiennent une place importante dans la socialisation professionnelle secondaire.

choix d'une reconversion après d'autres expériences professionnelles. Quant aux fondatrices, le contexte générationnel les distingue de leurs collègues.

Se destiner à vivre *de* et *pour* la cause des femmes recouvre donc des vécus différents, et malgré la relative jeunesse de ces associations au regard de l'histoire du féminisme, la dimension générationnelle³³ (au sens de générations sociales partageant un même contexte culturel et sociohistorique) produit des parcours différents. Les effets de génération (Juhem 2009) dépendent du contexte socioéconomique dans lequel sont nées et ont été socialisées successivement ces trois figures de salariées étudiées, dans la mesure où ce contexte forge des conditions particulières d'accès et de définition des métiers du social, d'une part, et de l'investissement militant féministe, d'autre part.

Références

- Bereni Laure (2007). *De la cause à la loi. Les mobilisations pour la parité politique en France (1992-2000)*. Doctorat de science politique, Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne.
- Bessin Marc (2005). « Le travail social est-il féminin ? » In Ion Jacques (ed). *Le travail social en débat[s]*. Paris, La Découverte.
- Beynier Dominique, Tudoux Benoît, Momic Milan (2005). « Les métiers du travail social – hors aides à domicile ». *Études et résultats DRESS*, n° 441.
- Bouquet Brigitte (2007). « Cachez-moi ce genre que je ne saurais voir... ». *Empan*, n° 65.
- Charles Frédéric (2005). *L'accès au groupe professionnel des enseignants. Une comparaison France-Angleterre*. Habilitation à diriger des recherches. Paris, Institut d'études politiques.
- Chauvière Michel (2004). *Le travail social dans l'action publique. Sociologie d'une qualification controversée*. Paris, Dunod.
- Dauvin Pascal, Siméant Johanna (eds) (2002). *Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain*. Paris, Presses de Sciences Po.

³³ Les observations sur l'humanitaire de Johanna Siméant (2001) montrent qu'il est pertinent de distinguer des générations, y compris dans le rapport à la professionnalisation : la première génération n'étant pas salariée, contrairement à la seconde. Voir également Cécile Péchu (2001), et Julie Pagis (2009).

- Demazière Didier, Gadéa Charles (2009). « Conclusion ». In Demazière Didier, Gadéa Charles. *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*. Paris, La Découverte.
- Fillieule Olivier (2001). « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel » [Post scriptum]. *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1-2.
- Hély Matthieu (2008). « À travail égal, salaire inégal : ce que travailler dans le secteur associatif veut dire ». *Sociétés contemporaines*, n° 69.
- (2009). *Les métamorphoses du monde associatif*. Paris, Puf.
- (2010). « Le travail 'd'utilité sociale' dans le monde associatif ». *Management & avenir*, n° 40.
- Herman Élisa (2012). *Féminisme, travail social et politique publique. Lutter contre les violences conjugales*. Doctorat de sociologie, Paris, EHESS.
- Hughes Everett C. (1996). *Le regard sociologique. Essais choisis*. Paris, EHESS [éd. originale 1971].
- Ion Jacques, Ravon Bertrand (2002). *Les travailleurs sociaux*. Paris, La Découverte « Repères » [6^e éd.].
- Juhem Philippe (2009). « Les effets de génération ». In Fillieule Olivier, Mathieu Lilian, Péchu Cécile (eds). *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris, Presses de Sciences Po.
- Lagroye Jacques, François Bastien, Sawicki Frédéric (2006). *Sociologie politique*. Paris, Dalloz [5^e éd.].
- Laillier Joël (2011). « Des familles face à la vocation : les ressorts de l'investissement des parents des petits rats de l'Opéra ». *Sociétés contemporaines*, n° 82.
- Lefèvre Sylvain (2008). *Mobiliser les gens, mobiliser l'argent : les ONG au prisme du modèle entrepreneurial*. Doctorat de science politique, Université Lille 2.
- Nicourd Sandrine (ed) (2009). *Le travail militant*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Pagis Julie (2009). *Les incidences biographiques du militantisme en mai 68. Une enquête sur deux générations familiales : des « soixante-huitards » et leurs enfants scolarisés dans deux écoles expérimentales (Vitruve et Ange-Guépin)*. Doctorat de sociologie, Paris, EHESS.
- Péchu Cécile (2001). « Les générations militantes à Droit au logement ». *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1-2.
- Siméant Johanna (2001). « Entrer, rester en humanitaire. Des fondateurs de Médecins sans frontières aux membres actuels des ONG

médicales françaises ». *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1-2.

Simonet Maud (2006). « Le monde associatif : entre travail et engagement ». In Alter Norbert (ed). *Sociologie du monde du travail*. Paris, Puf.

Thébaud Françoise (2007). « Planning familial et politique : réflexions sur la nature du MFPPF ». In Bard Christine, Mossuz-Lavau Janine (eds). *Le Planning familial : histoire et mémoire (1956-2006)*. Rennes, Presses universitaires de Rennes « Archives du féminisme ».

Traini Christophe (ed) (2009). *Émotions... Mobilisation !* Paris, Presses de Sciences Po.